



Commune de **NIEDERENTZEN**

Bulletin d'information **Janvier 2018**

L'édito du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec un plaisir sincère que je tenais à vous souhaiter une belle année 2018, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative, mais aussi à remercier celles et ceux qui, par leur engagement, à quelque niveau qu'il soit, ont contribué au développement dynamique de notre village. Que votre santé soit la meilleure possible et vous permette de réaliser tous vos projets futurs.

Ce bulletin municipal de janvier est l'occasion de faire le bilan de l'année passée mais aussi d'évoquer de futurs projets, et bien sûr de souhaiter la bienvenue aux 29 nouveaux habitants qui se sont installés durant l'année 2017. Bienvenue aussi aux dix-sept nouveau-nés et félicitations encore aux cinq couples qui se sont unis dans notre mairie. Tout ceci prouve que notre commune est attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre.

La réfection des rues de l'Ill et du Noyer est enfin achevée, la réalisation de la piste cyclable du rond-point vers Oberhergheim va débuter en ce début d'année.

Côté mairie, nous avons repeint, en régie, la future salle des archives au 1er étage. Elle est équipée de rayonnages qui accueillent désormais les archives de la commune, enfermées jusqu'alors dans la cave.

Pour tendre vers des économies d'énergie, nous avons profité d'un programme régional, financièrement intéressant, pour isoler le grenier de notre maison communale et pour y installer une pompe à chaleur qui remplace notre vieille chaudière qui s'apprêtait à rendre l'âme.

La journée citoyenne, très conviviale, a permis de concrétiser quelques projets d'entretien, de nettoyage, de réparation, de terrassement à la fois au cimetière, autour de l'école, mais aussi le long de nos trottoirs, réalisation impensable sans la contribution volontaire de beaucoup d'entre vous. Qu'ils en soient encore remerciés !

Une grosse partie de nos investissements 2018 sera consacrée à l'achat d'une construction modulaire qui permettra l'accueil d'une nouvelle classe à la rentrée prochaine, en attendant la réalisation d'un projet d'agrandissement plus ambitieux de notre école pour le bien-être des quelques 120 élèves de notre village qui fréquentent le RPI.

Le projet de la zone commerciale se monte peu à peu, certes à son rythme, mais l'étude des accès se veut sérieuse et réfléchie et les délais de dépôt de dossier restent longs.

Le PLU intercommunal entre dans sa phase finale.

Autant de projets qui mobilisent toute notre équipe communale et qui nécessitent notre engagement et notre énergie au quotidien.

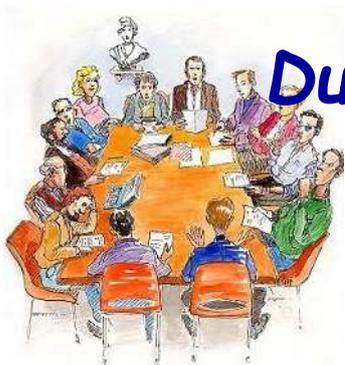
Notre village grandit, je suis confiant en son avenir... il nous suffit de continuer à privilégier nos valeurs communes du bien vivre ensemble dans la paix, la sérénité et dans le respect de son prochain.

Prenez soin de vous mais prenez aussi grand soin de vos proches.

Et encore bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Votre Maire





Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 16 octobre 2017

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclaration d'intention d'Aliéner : Section 1 Parcelle 139/18 : 652 m², 6 rue de Biltzheim : vente Thiébaud JAEKY – André JAEKY

LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal valide la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 euros aux conditions proposées par la Caisse d'Epargne et autorise le maire à signer tous les documents y relatifs.

LOTISSEMENT « COQUELICOTS » CREATION ET DENOMINATION DE RUE

Le Conseil Municipal valide la création de la rue des Muguets. Les habitations seront numérotées selon le plan joint en annexe.

ETUDE DE SECURITE EN TRAVERSE

Le Conseil Municipal donne un accord de principe au lancement d'une nouvelle étude de sécurité en traverse d'agglomération afin de mesurer l'accroissement significatif de la circulation sur la route de Rouffach (RD18 bis) et sur la rue Principale (RD8i) suite à l'ouverture de l'échangeur.

Il charge le Maire de lancer la consultation des bureaux d'études.

DIVERS

Piste cyclable : répartition des coûts

Contournement de la commune

Archives : les rayonnages ont été installés début octobre. Le transfert des dossiers se fera cet automne

Cimetière : une vitrine sera installée à l'entrée du cimetière. Elle contiendra le plan, ainsi que la réglementation applicable au cimetière.

Recensement de la population : il aura lieu en janvier 2018 : recherche d'un agent recenseur

Grand anniversaire : 85 ans Mme Marguerite MUHLENBACH

Séance du 27 novembre 2017

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclaration d'intention d'Aliéner : Section 32 Parcelle 254/41 et 261/41 : 6a37 + 1a39 : vente Nisslé – Caquelin

CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES D'ENTRETIEN DES RD EN AGGLOMERATION : AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention approuvée par l'Assemblée Départementale le 23 juin 2017, fixant répartition des charges d'entretien des RD en agglomération entre le Département et les communes haut-rhinoises. La répartition de ces charges repose sur les pratiques habituelles en la matière, pour les opérations en traverse d'agglomération, depuis de nombreuses années.

CONCESSION PRECAIRE LEIBEL : RENOUVELLEMENT

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement, pour une période de 9 années soit du 1/01/2018 au 31/12/2026, de la concession accordée à Monsieur Jean-Pierre LEIBEL concernant une parcelle de terrain située au lieu-dit « Thurwald » n° 24 et 25 qui arrive à expiration au 31 décembre 2017. Il fixe le prix de la redevance à 45 € par an.

VOIE VERTE : CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE : AUTORISATION DE SIGNATURE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement touristique et plus particulièrement pour toutes les pistes cyclables hors agglomération des communes de la CCCHR, le conseil communautaire réuni le 30 mars 2016, a validé le projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre les Communes de Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim.

Ce nouvel itinéraire cyclable sera aménagé en parallèle à la RD81 côté Est et dans le prolongement de celui réalisé à Niederentzen. Il permettra d'une part de renforcer le maillage des pistes cyclables sur le territoire de la CCCHR, d'autre part, il apportera une option complémentaire au transport scolaire des élèves concernés par le Regroupement.

Ce coût du projet, élaboré par le Cabinet COCYCLIQUE, maître d'œuvre de l'opération, est estimé à 255 000 € HT et bénéficie, au titre des "Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)" une subvention de 160.000 €. La part des travaux affectant l'emprise de la RD se fera sous co-maîtrise d'ouvrage du Département, ce dernier confiant à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin le soin de réaliser l'ensemble de l'opération. Il est précisé que la gestion et l'entretien ultérieur de la piste cyclable seront assurés par les communes sur la longueur qui la concerne y compris sur l'intervillage.

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin assurera le préfinancement des dépenses de l'opération puis sera remboursée par les Communes, au prorata des travaux intervenant en agglomération pour chacune en ce qui la concerne, sur la base des justificatifs des dépenses selon tableau prévisionnel ci-dessous

PRESTATIONS	MONTANTS ESTIMES TTC	REPARTITION ml après déduction subventions et FCTVA			
		PART CCCHR	BILTZHEIM	NIEDERENTZEN	OBERHERGHEIM
	ML 1306	10%	356 ml	462 ml	348 ml
Equipements	272 516,26	27 251,63	15 390,00	2 359,00	3 448,00
		1 546,77	3 933,21	5 104,33	3 844,82
Frais annexes	30 087,00	30 087,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	302 603,26	58 885,40	19 323,21	7 463,33	7 292,82

Le Conseil Municipal donne son accord pour la passation de toutes les conventions nécessaires aux travaux et à la gestion ultérieure avec le Département dans le cadre de l'opération d'aménagement de la liaison cyclable Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim et autorise le Maire à signer toutes les conventions nécessaires aux travaux et à la gestion ultérieure pour le compte de la Commune de Niederentzen

DROIT DE PLACE :

Le Conseil Municipal, suite à la demande de Monsieur Yannick ANCEL, gérant de PIZZA CROC, accorde l'emplacement pour les deux jours supplémentaires (mercredi et jeudi) à compter du 1^{er} janvier 2018 au tarif précédemment fixé.

INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DES SUJETIONS DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Considérant que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place au sein de la Fonction Publique de l'État est transposable à la Fonction Publique Territoriale, en application du principe de parité ;

Considérant que le RIFSEEP se compose de deux parties :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et qui constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire ;
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Considérant que la collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents en instaurant le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :

- Prendre en compte le positionnement hiérarchique des agents, au regard de l'organigramme ;
- Reconnaître les spécificités de certains postes ;
- Susciter l'engagement des collaborateurs ;

Le Conseil Municipal décide la mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) en lieu et place du précédent régime indemnitaire et de ne pas instaurer le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) Ce nouveau régime annule et remplace celui précédemment en place sauf avantages collectivement acquis Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

RECENSEMENT : FIXATION DE LA REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR :

Le Conseil Municipal charge le Maire de procéder aux enquêtes de recensement et de les organiser, l'autorise à désigner l'agent recenseur et fixe sa rémunération calculée comme suit :

Formulaires remplis	Nombre (estimatif)	Tarif	Total
Bordereau de district	1	5	5.00
Bulletin individuel	777	1.20	932.40
Feuille de logement	280	0.60	168.00
Dossier adresse collective	10	0.50	5.00
Séance de formation	2	20	40.00
TOTAL BRUT			1150.40

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018

ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX – ETAT PREVISIONNEL DES COUPES :

Le Conseil Municipal approuve l'état prévisionnel des coupes 2018 qui est estimé à 650 € pour les coupes en vente sur pied ainsi que le programme de travaux présenté par l'ONF pour l'année 2018 qui s'élève à 561 € HT. Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2018.

CREATION D'UNE SALLE DE CLASSE SUPPLEMENTAIRE

Suite à la projection des effectifs scolaires à la rentrée 2018, le Conseil Municipal donne son accord de principe à la création d'une salle de classe supplémentaire. Il opte pour l'achat d'un bâtiment modulaire, décide de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'installation d'une salle de classe supplémentaire à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin aux conditions financières fixées par le Conseil Communautaire du 11 mars 2009, charge le Président de la CCCHR d'entreprendre au nom et pour le compte de la commune de Niederentzen toutes les démarches afin d'obtenir les aides financières DETR 2018.

Il autorise le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à intervenir et tous les documents y relatifs.

DIVERS

Organisation des prochaines manifestations : Passage des père Noël, Fête de Noël

Travaux rénovation thermique : avancement des travaux

Desserte gaz : compte-rendu réunion Caléo

Sacs propreté canine + supports : présentation de devis : à voir lors de l'élaboration du budget 2018





Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III

Le Syndicat approvisionne en eau potable **16** communes (soit environ **18 900** habitants en 2017) situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

L'année 2017 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau technicien pour renforcer l'équipe :
M. Jérémie GUTLEBEN



Concernant les grands chantiers de l'année 2017 :

- Equipement de la commune de Biltzheim en radio-relève
- Remplacement d'une pompe au Forage Nord (photo 1)
- Réalisation d'un bouclage à Husseren, route du vin
- Lancement des levés topographiques dans le cadre du diagnostic de nos réseaux eau potable et assainissement
- Reprise de l'étanchéité du bâtiment central du réservoir de la Bumatt (photo 2)
- Renforcement de la conduite AEP sur 500ml à Herrlisheim Vignoble, route du vin en direction de Hattstatt et remise à neuf de 19 branchements
- Réalisation d'une extension du réseau AEP en DN100 rue du Muscat à Voegtlinshoffen sur 45ml
- Détartrage du réseau AEP à Hattstatt en nocturne

Photo 1 :



Photo 2 :



Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

- Eau potable : 0,950 € HT/m³
- Assainissement : 1,060 € HT/m³

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau
et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable
et l'assainissement : 24H/24 et 7J/7 au N° **03 89 49 45 15**

IMPORTANT

Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personne) est à signaler au secrétariat du SIEPI





Information sur la qualité de l'eau

Le Ministère de la Santé met en diffusion sur son site internet <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable> les résultats des analyses d'eau réglementaires effectuées sur le territoire français. Ces informations sont actualisées au fur et à mesure des analyses réalisées sur les différents sites de production.

Ci-dessous, les résultats du dernier prélèvement effectué sur le territoire approvisionné par le SIEPI.

Informations générales	
Date du prélèvement	05/12/2017 10h30
Commune de prélèvement	OBERHERGHEIM
Installation	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Service public de distribution	S.I.E. PLAINE DE L'ILL
Responsable de distribution	S.I.E. PLAINE DE L ILL
Maître d'ouvrage	S.I.E. PLAINE DE L ILL

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	oui

Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	<u>Limite de qualité</u>	<u>Référence de qualité</u>
Ammonium (en NH4)	0,01 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Coloration après filtration simple	<2,5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	578 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Odeur (qualitatif)	0		
Saveur (qualitatif)	0		
Température de l'air *	5,9 °C		
Température de l'eau *	12,2 °C		≤ 25 °C
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,21 NFU		≤ 2 NFU
pH *	7,4 unitépH		≥6,5 et ≤ 9 unitépH

* Analyse réalisée sur le terrain

Manifestations du dernier trimestre 2017... en images

Choucroute des pompiers – le 10.11.2017



Vente des couronnes de l'Avent – 25.11.2017



Pères-Noël à motos – 02.12.2017



Noël des Villageois – 9 et 10.12.2017



LA PAGE DES PÊCHEURS

Etang du Grienle



LETTRE DE LA SEPO

La saison 2017 a démarré par une journée de travail à l'étang de pêche le 11 mars avec un grand nombre de membres, suivi de l'ouverture de la pêche le 12 mars, avec un alevinage de grosses truites et truites portions. De nombreuses pêches de nuit not-kill (pêche de la carpe) ont été organisées par Michaël MEBOLD et ont eu un grand succès auprès de nos pêcheurs carpistes.

Au niveau des travaux, les bénévoles ont réalisé :

- coupe de bois autour de l'étang,
- taille d'arbres et de haies,
- entretien des espaces verts

Les pêcheurs ont pu profiter de belles journées de pêche, malgré un niveau d'eau très bas dû à la sécheresse.

Au plaisir de vous voir à l'ouverture de la pêche le dimanche 12 mars 2018 !

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident tout au long de l'année... les nouveaux membres sont toujours les bienvenus.

Le Président
François WILLIG

Le Comité

PRESIDENT

WILLIG François - Niederentzen

SECRETARE

HEBDING Eric - Oberentzen

TRESORIER

CASTEIGTS Eric - Oberentzen

ASSESEURS

LAQUELLE René - Ensisheim

WILLIG THOMAS Niederentzen

MEBOLD Michaël - Munwiller

TARIFS 2018

Carte annuelle adulte : 40 €

Carte annuelle - 16 ans : 25 €

Supplément No-kill (Carpes) : 15 €

Droits d'entrée nouveaux membres : 15 €

Carte journalière : 10 €

CALENDRIER 2018

Vendredi 9 février : Assemblée Générale

Dimanche 11 mars : Ouverture de la pêche

Dimanche 4 novembre : Fermeture de la pêche

Pêches de nuit no-kill : Dates à définir



Les nouveaux habitants en 2017



Bienvenue à

Civilité	Adresse
Monsieur Patrick BIEHLE	6, route de Rouffach
Monsieur Romain MALLOL Madame Alexandra AING	4, impasse des Marguerites
Famille FOHRER	4, Chemin de la Krutenau
Monsieur Julien LOUIS Madame Caroline JAENGER	2A, rue Principale
Monsieur Thibault ROSE Madame Marie NIBLING	2A, rue Principale
Monsieur Jonathan STOEHR	11 rue Principale
Famille Damien PERRIN	6, rue des Muguets
Monsieur Michaël DUSSOURD Madame Flavie CORDIER	5, rue du Bollenberg
Monsieur Frédéric DOMINGER Madame Aurélie WEBER	8, rue du Schauenberg
Monsieur Guillaume ROUX Madame Christelle GIDEMANN	5, rue Principale
Monsieur Philippe BRUNER Madame Estelle SIMON	1, rue du Schauenberg
Monsieur Maxime HORLIER	2A, rue Principale
Monsieur Maxime MULLER	13, rue de Biltzheim
Famille HUENTZ	8, rue des Coquelicots
Monsieur Bryan SCHIFF Madame Marion EDEL	2A, rue Principale
Monsieur Mathieu CAQUELIN Madame Emmanuelle SAUGUES	9, rue de l'Avenir
Monsieur Yannick MATHIEU Madame Tiffany WOZNIAC	10, rue des Muguets

Au 1^{er} janvier 2018, la population légale était de **717** habitants

A l'honneur en 2017

Au nom du conseil municipal, le maire et les adjoints ont eu la joie de présenter leurs meilleurs vœux à :

Madame Marguerite JAEGY
Le 18 septembre à l'occasion de ses 80 ans



Madame Marguerite MUHLENBACH
Le 16 octobre à l'occasion de ses 85 ans



Monsieur André FINGER
Le 18 septembre à l'occasion de ses 85 ans



Madame Jeanne WINTENBERGER
Le 10 novembre à l'occasion de ses 85 ans



Madame Marie Jeanne FINGER
Le 27 décembre à l'occasion de ses 85 ans



Hommage à nos aînés
André FLORENTINY

Ils nous ont transmis leur savoir,
Ils nous ont éduqués à leur manière.
Leurs souvenirs ? Immense réservoir
Qui se dévide depuis des millénaires !
Aujourd'hui, ils méritent toute notre attention.
On leur doit honneur, respect, considération.
Aussi, grâce à une étroite collaboration,
Nous nous devons de réussir cette cohabitation.
Si la vérité sort souvent de la bouche des enfants,
Les témoignages que nous recevons chaque jour,

Jusque-là enfouis dans leur mémoire d'éléphants,
Nous fortifient et nous mettent dans un bon jour.
En restant à leur écoute et à leur disposition,
En multipliant des échanges d'inter générations,
Nous pourrions tirer profit de ces fréquentations,
Et vivre ainsi en parfaite harmonisation
Alors, ne restons plus dans notre bulle.
Sachons qu'un aîné qui s'en va,
Est une bibliothèque qui brûle.
Evitons-nous de chercher dans les gravats.

Les anniversaires de nos aînés en 2018

À lles güeta zum Gebirtstäg!



Nous adressons nos sincères félicitations à :

JANVIER

Le 2 janvier	Marie-Madeleine HAGENMULLER	71 ans
Le 8 janvier	Joseph DOLL	71 ans
Le 10 janvier	Richarde BILGER	85 ans
	Henri DOLL	75 ans
Le 15 janvier	Christiane WIDMER	71 ans
Le 18 janvier	Berthe MULLER	89 ans
	André FRITSCH	76 ans
Le 31 janvier	Nicole DOLL	70 ans

FEVRIER

Le 5 février	Annie LÉVÊQUE	74 ans
Le 19 février	Emma NORTH	71 ans
Le 21 février	Germaine WECK	90 ans
Le 28 février	Marie JECKER	71 ans
	Arlette LACH	80 ans

MARS

Le 5 mars	Irène NIEDERGANG	80 ans
Le 16 mars	Emile FINGER	77 ans
	Fernande LACH	86 ans
Le 22 mars	Rosa TOMADON	72 ans
Le 23 mars	Claudine TRIBOULET	71 ans
Le 28 mars	Assunta LENTINI	78 ans
Le 29 mars	Lucien BEHA	70 ans

AVRIL

Le 4 avril	Yvonne SCHILLING	92 ans
Le 6 avril	Michel LÉVÊQUE	74 ans
Le 8 avril	Christiane WEISS	75 ans
Le 16 avril	Marie-Thérèse WELCKER	78 ans
Le 25 avril	Pierre HAGENMULLER	74 ans
Le 26 avril	Marie-Thérèse BECK	74 ans
Le 30 avril	Marie-Madeleine FINGER	74 ans



Etat-civil 2017

Naissances



Le 29 Janvier :

Sélénia Georgette Henriette de Sébastien HOEGY et Véronique GROSS

Le 13 Février :

Maël Olivier Rémy de Jérémy LICHTLE et Marion MOTZEK

Le 7 Mars :

Gabriel de Marc KNUCHEL et Jacinthe BOHN

Le 18 Mars :

Eva Thérésa Danielle de Jérémy RIETH et Olivia WOLFF

Le 14 Avril :

Lise Marie Véronique de Quentin LAMEY et Séverine GAUS

Le 20 Avril :

Noah de Jonathan HURTREL et Julie STAAB

Le 23 Mai :

Yanna de Marius BODIN et Maeva OUCHENANE

Le 8 Juin :

Philaé de Cédric SKOBEL et Tiphaine BALDINGER

Le 12 Juillet :

Maxime Fernand Christian de Patrice OBERLE et Laetitia SCHOTT

Le 11 Août :

Olivia Mady de Jérémy FOHRER et Julie SEILER

Le 22 Août :

Léon Simon de Jérémy ERBSLAND et Justine PFISTERER

Le 17 Septembre :

Valentin de Lionel DIRR et Elise FOLTZER

Le 9 Octobre :

Elsa de Christophe RATAIRE et Nina PISKUNOVA

Le 11 Octobre :

Sacha de Maxime MULLER et Caroline SCHMITT

Le 15 Octobre :

Ezio de Guillaume ROUX et Christelle GIDEMANN

Le 24 Octobre :

Luan Alain Jean-Claude de Laurent STEINMETZ et Uranie DUFAY

Le 18 Décembre :

Elena de Jérémy MATHIEU et Francesca FASOLO

Mariages

Le 16 septembre

Cyril Eugène WEHRELEN et Aurore BRIOT

Sébastien Bernard PICHOL et Céline NEFF

Denis Maurice Patrice WIDMER et Camille Agnès Noëlle FREYERMUTH



Décès

Le 18 janvier :

Jacques Marcel ELOPHE

Le 26 mars :

Antoine Xavier Mathieu RINDERKNECHT

Le 11 juin :

Lydia Yvette BOHN épouse CAMERLO

Le 18 septembre :

Jean Robert LUDWIG

Le 24 septembre :

Christine Lucie Joséphine HUCKEL





En cette nouvelle année qui débute, toute l'amicale des donneurs de sang vous souhaite une belle année 2018 !

Tous les membres de l'amicale tenaient à vous remercier de votre présence et de votre soutien lors de nos deux collectes annuelles.

Grâce à vous, l'amicale a, cette année encore, la chance de pouvoir organiser deux rassemblements dans notre village.

Les deux collectes auront lieu à la salle du Temps Libre de Niederentzen :

Le jeudi 19 avril 2018
Et le jeudi 19 juillet 2018

En espérant vous voir toujours plus nombreux à nos côtés !

Les membres de l'amicale.



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

Calendrier des manifestations 2018

JANVIER	Samedi 13	Apéritif Dinatoire de l'ASON
	Dimanche 14	Concert à l'église d'Oberentzen Comité de jumelage
	Vendredi 19	Vœux du maire – Niederentzen
	Dimanche 21	Repas des Aînés – Niederentzen
FEVRIER	Jeudi 8	Assemblée générale de l'UNC – AFN à Munwiller
	Vendredi 9	Assemblée générale de la SEPO
	Dimanche 11	Fête Patronale Sainte Agathe – Niederentzen
	Dimanche 18	Loto des Enfants – Le Fill de l'III Niederentzen
Mars	Dimanche 11	Ouverture de l'étang de Pêche pour la saison 2018
	Samedi 24	Grand Loto de l'ASON Salle des fêtes de Meyenheim
AVRIL	Jeudi 19	Don du sang – Niederentzen
	Non connue	Opération Haut-Rhin Propre
MAI	Lundi 7	Cérémonie du 8 mai 1945 Niederentzen
	Jeudi 10	Marché aux puces des Sapeurs-Pompiers Niederentzen
JUIN	Samedi 9	Journée Citoyenne Niederentzen
	Samedi 16	Fête de la Musique organisée par la chorale et les Sapeurs-Pompiers d'Oberentzen
JUILLET	Dimanche 1 ^{er}	4 ^{ème} Pique-Nique Géant Niederentzen
	Dimanche 8	Grepeltturnier de l'ASON Stade Gérard Martin Oberentzen
	Jeudi 19	Don du Sang Niederentzen
AOÛT	Dimanche 26	Randonnée cycliste de la CCCHR
NOVEMBRE	Dimanche 4	Fermeture de l'étang de pêche
	Vendredi 9 Ou Samedi 10	Cérémonie du 11 novembre « 100 ^{ème} anniversaire » Oberentzen
	Dimanche 11	Repas choucroute des Sapeurs-Pompiers de Niederentzen
	Samedi 24	Vente des couronnes de l'Avent organisée par le Conseil de Fabrique de Niederentzen
	Mercredi 28	Réunion Inter-Associations organisé par l'Amicale des Sapeurs- Pompiers de Niederentzen
DECEMBRE	Samedi 1 ^{er}	Passage des Pères Noël à motos Salle du Temps Libre de Niederentzen
	Dimanche 2	Fête Patronale Saint Nicolas et Sainte Barbe Oberentzen
	Dimanche 9	Fête de Noël des Aînés Oberentzen
	Samedi 8 Dimanche 9	Noël des villageois organisé par l'ASON Niederentzen



Renseignements pratiques Numéros utiles

Mairie

14 rue Principale
Tél. 03 89 49 45 52

Courriel : mairie@niederentzen.fr
Site internet : www.niederentzen.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi – Mercredi – Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

Secrétaire de mairie : Mme Christiane Zindy

Ecoles

Classes maternelles :
Oberhergheim : 03 89 49 91 19
Oberentzen : 03 89 49 49 84

Classes primaires :
Niederentzen : 03 89 49 49 36
Oberhergheim : 03 89 49 90 39
Biltzheim : 03 89 49 91 95
Oberentzen : 03 89 49 49 84



Accueil périscolaire

Oberhergheim - Niederentzen
Tél. 06 74 31 76 04
Enfants de 3 à 11 ans

Accueil petite enfance « Coquelibulle »

68127 Niederentzen
Tél. 03 89 49 69 46
Enfants de 10 semaines à 6 ans



Collège Victor Schœlcher

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 49 81 13 19

Relais assistantes maternelles

Communauté de Communes 68190 Ensisheim
Tél. 03 89 49 81 16 74

Assistante sociale

Centre Médico-Social 68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 13 33

Pôle gérontologique - APA

68740 Fessenheim
Tél. 03 89 49 67 20

Pompiers

18 ou utiliser le bouton déclenchant la sirène à la mairie

SAMU

15

Pharmacie

68127 Oberhergheim
Tél. 03 89 49 44 81



Gendarmerie

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 01 30

Brigades Vertes

68360 Sultz
Tél. 03 89 74 84 04

Bureau de poste

68127 Sainte-Croix-en Plaine
Tél. 03 89 20 95 50



Trésorerie

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 81 11 72

Centre des impôts

68500 Guebwiller
Tél. 03 89 74 93 66

Presbytère

68127 Sainte-Croix-en Plaine
Tél. 03 89 22 03 43

Déchetterie

68127 Oberhergheim
Tél. 03 89 49 94 55



Syndicat des Eaux (SIEPI)

68127 Niederhergheim
Tél. 03 89 49 45 15

CCCHR

68190 Ensisheim
Tél. 03 89 26 40 70

COMMUNAUTE DE COMMUNES





Vous avez une idée, vous êtes responsable d'une association, maire d'une commune, agriculteur, chef d'entreprise ou particulier...

PLUS DE 1 000 000 € A ATTRIBUER

Afin de donner un coup de pouce aux idées innovantes de notre territoire, les élus du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon se sont associés pour porter ensemble un programme européen (LEADER). Il s'agit avant tout de soutenir financièrement des projets locaux qui visent à dynamiser notre territoire

Quels projets peuvent être financés ?

Services et commerces de proximité jusqu'à 150 000 € ?

Quelques exemples :

- Campagne de communication pour un nouveau commerce
- Infrastructures : pôles multi-activité, commerces, activités favorisant la transition énergétique et l'économie circulaire
- Applications et site internet
- Moyens de transports : vélos, vélos électriques, transport à la demande, véhicule électrique de service
- Infrastructure intermodales : parking relais et vélos, aire d'auto-partage, borne rechargement électrique, abris et stationnements, services de location/achats

Projets touristiques jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

- Valorisation des ressources touristiques et patrimoniales
- Nouveaux hébergements et nouvelles activités de loisirs
- Equipements et infrastructures : hébergements, aires de camping-car, espaces d'accueil et d'information, activités touristiques et patrimoniales, activités de loisirs, aire de pique-nique...
- Formations des prestataires touristiques
- Etudes de faisabilité pour de nouvelles activités

Projets agricoles jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

- Etudes, équipements et aménagements : filières lin, soja, chanvre, agrobiologie, fruit et légume
- Formation collective : performance de la production, mutualisations, complémentarités entre filières, nouveaux modes de commercialisation
- Etudes préalables : point de vente collectif ou itinérant, restauration collective, drive fermier
- Communication et valorisation des produits locaux
- Investissements dans des modes de commercialisation : site internet, marchés, distributeurs, équipements des fermes auberges, AMAP

Une idée ? Une question ? Un seul contact !

Tél. : 03 89 83 71 90

Mail : leader@rhin-vignoble-grandballon.fr

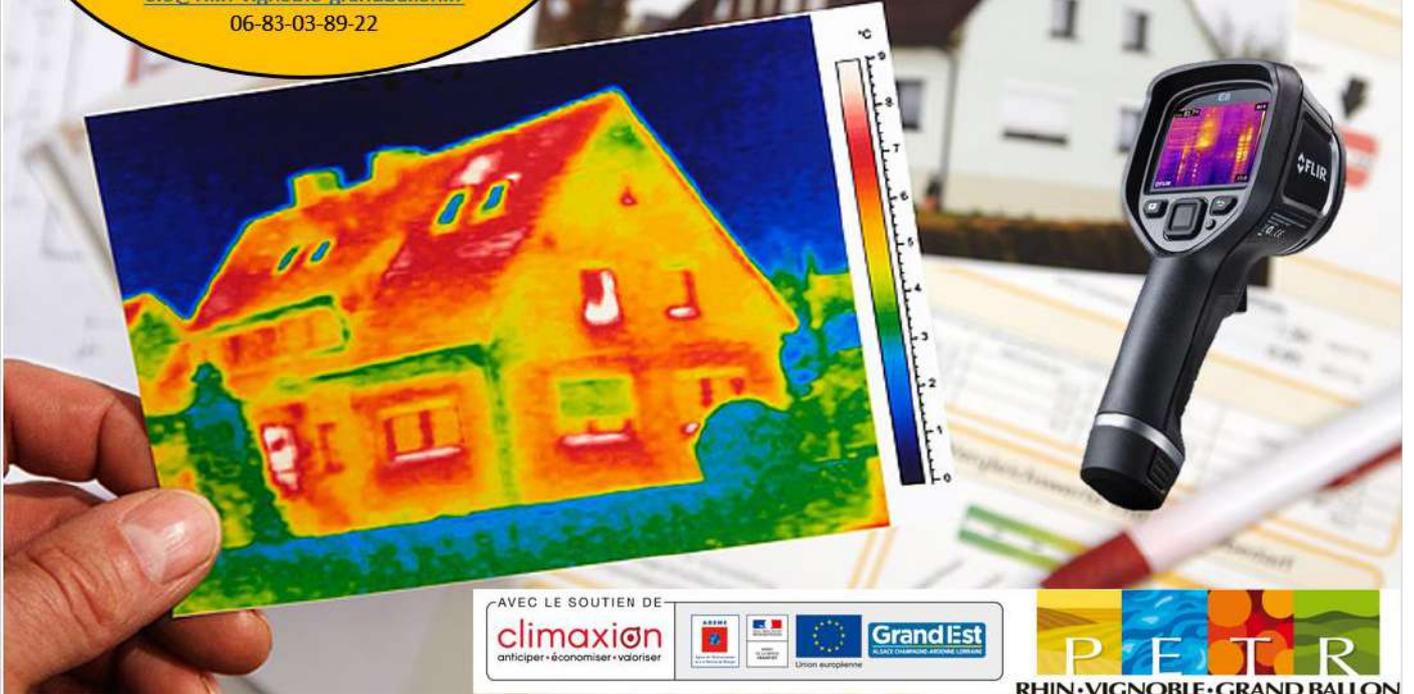
Plus d'infos : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

CAMPAGNE THERMOGRAPHIQUE
HIVER 2017/2018

GRATUITE

POUR TOUS LES PARTICULIERS

Renseignements et inscription:
eie@rhin-vignoble-grandballon.fr
06-83-03-89-22



La micro-crèche S'STUMBA HISLA ouvrira ses portes à la fin de l'année 2018.

Nous avons à cœur d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages en favorisant son éveil, sa socialisation, son autonomie dans un climat chaleureux, sécurisant et stimulant.

Alors si vous souhaitez trouver un lieu pour permettre à votre enfant de grandir, de s'épanouir, de découvrir.... N'hésitez pas à contacter Mme HECHINGER Emilie

A PARTIR DU 15 FEVRIER 2018.

S'STUMBA HISLA
1B, rue du Cimetière
68127 NIEDERHERGHEIM
Tél : 0767510936
Mail : stumba.hisla@gmail.com

ATTENTION : LES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES CHANGENT A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER

✚ La collecte des déchets ménagers aura désormais lieu le jeudi

CALENDRIER DE COLLECTE 2018 NIEDERENTZEN

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	L Jour de l'an	J	J	D	M Pâques	V Fête travail
2	M	V	V	L	M	S
3	M 1	S	S	M	M 18	D
4	J	D	D	M	V	L
5	V	L	L	J	S	M
6	S	M	M	V	D	M
7	D	M 6	M 10	S	L	J 23
8	L	J	J	D	M	V
9	M	V	V	L	M	S
10	M 2	S	S	M	J	D
11	J	D	D	M	V	L
12	V	L	L	J	S	M
13	S	M	M	V	D	M
14	D	M 7	M 11	S	L	J 24
15	L	J	J	D	M	V
16	M	V	V	L	M	S
17	M 3	S	S	M	J	D
18	J	D	D	M	V	L
19	V	L	L	J	S	M
20	S	M	M	V	D	M
21	D	M 8	M 12	S	L	J 25
22	L	J	J	D	M	V
23	M	V	V	L	M	S
24	M 4	S	S	M	J	D
25	J	D	D	M	V	L
26	V	L	L	J	S	M
27	S	M	M	V	D	M
28	D	M 9	M 13	S	L	J 26
29	L	J	J	D	M	V
30	M 5		V vendredi saint	L	M	S
31	M	S	S		J	

✚ La collecte des recyclables est programmée tous les 15 jours, le lundi des semaines paires (en rose sur le calendrier) :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1	Jour de l'An	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1
M 2		V 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	1	S 3	S 3	M 3	J 3	D 3
J 4		D 4	D 4	M 4	V 4	L 4
V 5		L 5	L 5	J 5	S 5	M 5
S 6		M 6	M 6	V 6	D 6	M 6
D 7		M 7	M 7	S 7	L 7	J 7
L 8		J 8	J 8	D 8	M 8	V 8
M 9		V 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	2	S 10	S 10	M 10	J 10	D 10
J 11		D 11	D 11	M 11	V 11	L 11
V 12		L 12	L 12	J 12	S 12	M 12
S 13		M 13	M 13	V 13	D 13	M 13
D 14		M 14	M 14	S 14	L 14	J 14
L 15		J 15	J 15	D 15	M 15	V 15
M 16		V 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	3	S 17	S 17	M 17	J 17	D 17
J 18		D 18	D 18	M 18	V 18	L 18
V 19		L 19	L 19	J 19	S 19	M 19
S 20		M 20	M 20	V 20	D 20	M 20
D 21		M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
L 22		J 22	J 22	D 22	M 22	V 22
M 23		V 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24		S 24	S 24	M 24	J 24	D 24
J 25	4	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25
V 26		L 26	L 26	J 26	S 26	M 26
S 27		M 27	M 27	V 27	D 27	M 27
D 28		M 28	M 28	S 28	L 28	J 28
L 29		J 29	J 29	D 29	M 29	V 29
M 30	5		V Vendredi Saint	L 30	M 30	S 30
M 31		S 31	S 31		J 31	

LES REPORTS DE COLLECTE EN 2018

- **Collecte du lundi 2 avril 2018** (lundi de Pâques) : avancées au **samedi 31 mars** pour la collecte sélective
- **Collecte du jeudi 10 mai 2018** (Ascension) : **maintenue**
- **Collecte du jeudi 1^{er} novembre 2018** (Toussaint) : reportée au **samedi 3 novembre** pour la collecte des ordures ménagères

Que peut-on apporter en déchetterie ?

Le verre



VERRES

Les matériaux



DÉCHETS VERTS



PAPIERS / CARTONS



MÉTAUX



DÉBLAIS / GRAVATS

Les déchets spécifiques



ENCOMBRANTS



BATTERIES



LAMPES



PILES ET ACCUMULATEURS



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



DEEE



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES

Mairie

14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 52

Mail : mairie@niederentzen.fr

Site Internet : www.niederentzen.fr – Facebook: [@commune.niederentzen](https://www.facebook.com/commune.niederentzen)

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 15h00 à 17h30

Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 15h00 à 18h30

*Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER – Maire
Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe*